

Les dernières nouvelles de la Genète

N° 35

Juillet 2018

Les Dernières Nouvelles de La Genète
Mairie
71290 La Genète
Directeur de la publication : Philippe Taton
Rédaction : Christophe Berger

Les Dernières nouvelles de La Genète est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. (Permanences le lundi de 13h à 17h et le jeudi de 9h à midi).

EDITORIAL Chers administrés,

Durant ces premiers jours de l'été, les travaux d'assainissement des hameaux de Veilly et des Rutys ont débuté.

Dans quelques semaines, 53 nouveaux foyers seront raccordés, ce qui portera à 223 le nombre de familles qui pourront profiter de l'assainissement collectif, soit 70 % des foyers de la commune.

Ce pourcentage remarquable nous place parmi les communes rurales de Bresse ayant le plus de raccordements par habitant.

Ces réalisations n'ont pu voir le jour que grâce aux compensations financières émanant des usines RPC et SO-MAGIC, sans avoir à augmenter les taxes communales des particuliers.

Nous sommes infiniment reconnaissants aux dirigeants du groupe RPC avec qui nous entretenons d'excellentes relations et j'espère vivement que la visite de Mme la Sous Préfète donnera un élan au projet d'extension de l'usine.

Je me réjouis également du maintien de notre sixième classe sur le RPI grâce à la mobilisation de tous. L'éducation reste un moteur essentiel des communes et nous devons tout mettre en œuvre pour qu'elle s'exerce dans les meilleures conditions.

J'espère que les deux manifestations organisées cet été par le Comité des Fêtes seront accompagnées d'une météo clémente. Je remercie une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur réussite.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances estivales.

Philippe TATON
Maire de LA GENETE

SOMMAIRE

Page 1: Éditorial.

Pages 2, 3 et 4: Conseils municipaux.

Page 5 : Comité des fêtes.
Chasse aux œufs.

Page 6 : Domaine des Druides

Page 7 : Visite de Mme la Sous Préfète.
Gestes citoyens.
SIVOM

Page 8: Retour du Maroc.
Comité de fleurissement.

Page 9: Reprise de l'épicerie-bar.
Repas de la chasse.

Page 10: Cérémonie du 8 mai.
Sapeurs pompiers.

Page 11: État civil.
Déchets verts.
Nuisances sonores.

Page 12: A noter.
Menace sur une classe.
Aide financière du CCAS.

Conseil municipal du 09 janvier 2018.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce mardi 9 janvier 2018 à 20h sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Les membres du Conseil sont présents à l'exception de Franck Thévenard (pouvoir donné à Daniel Casseville), Jérôme Cabut et Michèle Moureau (excusés).

Intervention de M. Cédric Dauge.

Le Conseil municipal remercie de sa présence M. Cédric Dauge, Président de la Communauté de communes Terres de Bresse.

Sont abordés notamment les projets d'extension de l'entreprise RPC, concernés par le RNU (Règlement National d'Urbanisme) et le passage de la Communauté de communes en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique). Ainsi, les cinq taxes professionnelles sont dorénavant perçues par la communauté de communes Terres de Bresse qui attribue aux communes une compensation équivalente au montant de ces taxes.

Nomination de représentants de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

A l'unanimité, sont nommés représentants de la commune à la CLECT: Patrick Monin (titulaire) et Bernard Comtet (suppléant).

Location du logement mairie.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de louer le logement situé au-dessus de la mairie à Mel-le Emilie Vialay à partir du 1er février 2018 pour un loyer mensuel de 450 €.

Il est également décidé de demander une caution correspondant à un mois de loyer.

Subvention au restaurant scolaire.

M le Maire fait part d'une demande de subvention du restaurant scolaire aux trois communes du RPI.

A l'unanimité, le Conseil accepte de verser la subvention demandée de 2 830,64 €, correspondant au prorata d'enfants du RPI domiciliés sur la commune.

Travaux de la cuisine du logement de l'épicerie.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le devis de 3 500 € proposé par l'entreprise Hermine Agencement pour les travaux d'aménagement de la cuisine du logement de l'épicerie.

Questions diverses.

- M. le Maire informe que la société Alt'Informatique de Saint Trivier de Courtes a présenté un devis de 1 600 € environ pour la création et l'hébergement d'un site Internet pour la commune de La Genète.

Une réunion avec le responsable de la société se déroulera prochainement.

- La subvention allouée à l'Association sportive du collège de Cuisery est de 10 € (deux élèves adhérents à cette association sont domiciliés sur la commune)

Conseil municipal du 20 mars 2018.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce mardi 20 mars sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Sont absents excusés: Michèle Moureau, Carole Faure (pouvoir donné à Christophe Berger) et Daniel Casseville (pouvoir donné à Franck Thévenard)

Comptes administratifs 2017

A l'unanimité, le Conseil adopte le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 pour la commune qui présentent un résultat de fonctionnement excédentaire de 115 720,15 € et un résultat d'investissement déficitaire de 4 125,17 €.

A l'unanimité, le Conseil adopte le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 pour l'assainissement qui présentent un résultat de fonctionnement déficitaire de 32 891,77 € et un résultat d'investissement excédentaire de 23 620,26 €.

Approbation du rapport de la CLECT.

A l'unanimité, le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de la Communauté de Communes "Terres de Bresse" de reverser à la Commune la somme de 197 738 € via la F.P.U. correspondant aux différentes taxes professionnelles.

Mandatement en investissement avant le vote du budget.

A l'unanimité, le Conseil accepte le règlement en investissement de différentes factures émanant des établissements Donguy (423,22 €), Cablage Génie Civil (4 922,18 €), SIMAB (778,45 €), JPP (1 125,42 €), Forum (197,48 €) et Soulage (3 600 €).

Modification des statuts du SIVOM.

A l'unanimité, le Conseil accepte la modification des statuts du SIVOM après que la commune de Sainte Croix ait changé de Communauté de Communes et intégré de nouvelles compétences au sein du SMET Nord Est 71.

Questions diverses.

M. le Maire fait le point sur la prochaine tranche d'assainissement collectif. Suite à l'appel d'offres, les plis seront prochainement ouverts. Les travaux pourraient débuter dans l'été. Le fonctionnement du point de stockage des déchets verts est rappelé. Un courrier explicatif a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Celui-ci ouvrira le samedi 24 mars.

Conseil municipal du 5 avril 2018

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni le jeudi 5 avril 2018 sous la présidence de Philippe Taton, Maire de La commune.

Sont absentes: Michèle Moureau, Carole Faure (pouvoir donné à Christophe Berger) et Gaëlle Trontin (pouvoir donné à Philippe Taton)

Abrogation de la carte communale.

Le Conseil remercie de sa présence Cédric Dauge, Président de la Communauté de Communes Terres de Bresse. Celui-ci explique que l'abrogation de la carte communale au profit du R.N.U.(Règlement National d'Urbanisme) permettra au projet élaboré par l'entreprise R.P.C. d'aboutir (installation d'une nouvelle maison de gardien, extension des bâtiments et de la zone de stockage).

Le services de l'Etat ont, via la sous préfecture, donné leur accord à ce changement dont les frais engagés seront pris en charge par la Communauté de Communes.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour l'abrogation de la carte communale.

Vote du budget primitif communal 2018.

Le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif communal 2018 qui présente un équilibre de fonctionnement de 719 481 € et un équilibre d'investissement de 95 554 €.

Vote du budget primitif assainissement 2018.

Le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif assainissement 2018 qui présente un équilibre de fonctionnement de 115 315 € et un équilibre d'investissement de 581 912 €.

Taux d'imposition 2018.

A l'unanimité, le Conseil décide de laisser inchangées les taux d'imposition des taxes communales (taxe d'habitation et taxes foncières).

Assainissement 2018.

M. le Maire informe le Conseil que cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant les travaux d'assainissement sur les hameaux de Veilly et des Rutys.

Avec 11 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide de retenir l'entreprise Cordier qui a présenté un devis de 376 673 € H.T.

A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à souscrire un crédit de 500 000 € auprès du Crédit Agricole Centre Est, remboursable sur 20 ans et à inscrire au budget une ligne de trésorerie sur 24 mois.

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir la taxe communale à 1€/m³ d'eau consommée pour les personnes raccordées à l'assainissement collectif.

Demandes de subventions.

A l'unanimité, le Conseil accepte d'attribuer les subventions suivantes:

Comité des Fêtes de La Genète: 1 500 €

Comité de Fleurissement de La Genète : 300 €

Club des Genétods : 300 €

Société de chasse La Sauvegarde : 300 €

EREA Charnay: 50 €

Centre anti cancéreux : 75 €

Réseau des Trois Rivières : 214 €

ULIS Henri Vincenot Louhans : 50 €

Economie Solidarité Partage Tournus : 102,21 €

Restaurant scolaire du RPI : 400 €

Amicale des Sapeurs pompiers de La Genète : 1 000 €

ADMR Cuisery : 400 €

Questions diverses.

M. le Maire donne lecture d'un courrier du SYDESL qui propose aux communes de remplacer les ampoules des éclairages publics par des ampoules LED moins énergivores et dont la prise en charge sera moins coûteuse.

Un état des lieux des luminaires sera prochainement réalisé avant l'intervention du SYDESL et les changements éventuels des ampoules.

Le Conseil est informé que c'est l'entreprise SIMIE de Chalon sur Saône qui a effectué la visite d'entretien des extincteurs de la communes.

M. le Maire rappelle que Mme la Sous Préfète de Louhans visitera la commune mercredi 18 avril.

Comité des fêtes

La Fête Gauloise arrive à grands pas.....

La 5^{ème} édition de la Fête Gauloise qui se déroulera au Domaine des Druides le samedi 14 Juillet 2018 à partir de 9h00 approche à grands pas et les derniers réglages sont en cours pour assurer

LA GENÊTE
Le 14 juillet 2018
DOMAINE DES DRUIDES



Marché Gaulois
9H-19H
ARTISANAT D'ART & PRODUITS DU TERROIR
ATELIERS MÉDIÉVAUX TOUTE LA JOURNÉE
AVEC LA COMPAGNIE EXCALIBUR
REPAS GAULOIS À PARTIR DE 12H30 : 18€
POTION MAGIQUE & RESTAURATION RAPIDE
MAQUILLAGE CELTIQUE & PROMENADES EN PONEYS
BAL POPULAIRE EN SOIRÉE & FEUX D'ARTIFICES SUR L'EAU
ENTRÉE : 1€ (-12 ANS GRATUIT)

le succès de cette manifestation.

Les bénévoles ont répondu présents lors de la réunion de préparation pour assurer le bon fonctionnement de tous les postes.

Journée très dense avec une quarantaine de réservations pour le marché artisanal. Jambon à la broche à

12h30, ateliers médiévaux toute la journée, promenades en poneys, maquillage celtique, bal populaire en soirée, feu d'artifice à la tombée de la nuit sur l'étang, pains, tartes, potion magique....etc. Tout est réuni pour faire de cette 5^{ème} édition un succès pour tous, si le temps veut être de la partie.



Brocante/puces

Un petit mois pour souffler et le Comité des Fêtes remet çà avec la 35^{ème} édition de la journée Brocante/Puces qui aura lieu cette année le Dimanche 12 Août, manifestation qui a fait depuis longtemps ses preuves avec un nombre d'exposants et de visiteurs qui ne décroît pas.

Chasse aux œufs



Les parents étaient autorisés à aider les plus jeunes à trouver les œufs en chocolat dissimulés sous les feuilles des chênes du Domaine des Druides.

Le lundi 2 Avril étant le lundi de Pâques, tous les enfants du RPI étaient conviés ce jour-là par le CCAS à participer à la chasse aux œufs.

Une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs proches, venant des villages du RPI, ont répondu à cette invitation.

Cette chasse à l'œuf, organisée sur le site du Domaine des Druides, s'est parfaitement déroulée sous un temps frais mais clément. Ainsi, les quelque 800 œufs et piécettes en chocolat ont rapidement trouvé preneurs. Un goûter offert par la commune restaurait tous les participants.

La tombola permettait à Jérôme Cabut de repartir avec un magnifique lapin en chocolat.



Pas peu fier, Jérôme, de remporter le lapin qui fera des heureux à la maison.

DOMAINE DES DRUIDES

Malgré un temps glacial, étang gelé, il a fallu briser la glace avec un bateau, une cinquantaine de passionnés étaient présents ce samedi 24 février au Domaine des Druides, date d'ouverture de la pêche à la truite.



De belles prises ont été effectuées dont certaines de plus de 3 kg. Tout au long du mois de mars, entre le 23 février et le 16 mars, ce ne furent pas moins de 250 kg de truites de toutes tailles qui furent lâchées dans l'étang. La date de la fermeture de la pêche à la truite a

été fixée au 31 mars. La pêche aux autres poissons est possible depuis le 1er avril, sauf pour le brochet que l'on peut pêcher depuis le 1er mai.



Lors de la pêche à la carpe de nuit du 26 au 27 mai, une vingtaine de pièces de toutes tailles ont été prélevées, jusqu'à 16 kg pour la plus grosse. D'autres pêches nocturnes sont prévues pour les 23 juin, 21 juillet, 25 août et 29 septembre.

La date de la fermeture générale a été arrêtée au 28 octobre, pour des raisons de

travaux sur le plan d'eau. On trouve dans l'étang tous les poissons blancs, mais aussi des carpes, brochets, black Bass, perches, sandres bien appréciés cette année, mais préjudiciable à la population du poisson blanc, et bien sûr les célèbres esturgeons qui doivent être remis à l'eau après capture. Gabriel EYRARD, président du comité, rappelle que les cartes de pêche sont en vente à l'épicerie de La Genête, à la cave de vin Billy rue Neuve à Cuisery, et sur place à l'étang, au prix inchangé de 5 euros la journée, 15 euros la semaine, et 40 euros l'année. L'actualité de l'étang est visible sur Facebook (Étang des Druides). Bonne saison à tous.

Gabriel EYRARD

N.B : Fermeture exceptionnelle le 14 Juillet : Marché Gaulois.



Les membres du Comité de gestion du Domaine des Druides ont profité des premiers beaux jours du printemps pour changer la barrière qui entoure la maison gauloise.

Usée par le temps ou arrachée par des visiteurs dénués d'intelligence, l'ancienne barrière en branches de noisetiers faisait vraiment pitié et a été remplacée par des planches traitées qui résisteront mieux aux intempéries.

A condition que personne ne les utilise pour allumer un barbecue...

Visite de Madame la Sous préfète

Mercredi 18 Avril, la commune recevait la visite de Mme Véronique BEUVE, Sous préfète en poste à Louhans. Celle-ci était accueillie par M. le Maire et les membres de son conseil municipal disponibles, mais également M. Cédric DAUGE (Président de la Communauté de communes Terres de Bresse) et de M. Frédéric CANNARD (Conseiller général).



Dans la présentation de la commune faite par M. le Maire, différents domaines furent abordés : l'aspect his-

torique, l'évolution démographique, les dernières réalisations, la vie sociale et associative, la crainte de fermeture d'une classe sur le RPI, les grands projets à venir.

La délégation prit ensuite le chemin de l'usine RPC SUPERFOS où elle fut reçue par son responsable M. Sébastien MOREY.

Après une visite des unités d'exploitation durant laquelle M. MOREY expliqua les différentes techniques de fabrication des récipients plastique, tout le monde se retrouva pour débattre du point essentiel de cette entrevue : le projet d'extension de l'usine.

Mme la sous préfète se montrait rassurante quant au projet présenté par Sébastien MOREY et donna quelques conseils pour que celui-ci aboutisse le plus rapidement possible.



La visite de la commune se poursuit par la découverte de la Tour Jérusalem et de son historique, puis par un passage à la ferme de Stéphane MEUNIER qui expliqua à la représentante de l'état qu'il dût arrêter son activité d'exploitant laitier du fait du trop faible coût du lait.

Mme la sous préfète se dit très consciente des problèmes rencontrés par de nombreux agriculteurs de la région.

Cet après-midi constructif se conclut par un verre partagé à l'épicerie-bar de la commune.

Gestes citoyens

Nous rappelons que le point d'apport volontaire recueille:

- Vos vieux crayons et stylos qui, dans le cadre du programme Terracycle, permettent de récolter des fonds au profit des enfants du RPI et de les sensibiliser au recyclage.-
- Vos bouchons en plastique (eau, lait, produits d'entretien, dentifrice...) ou en liège dont la revente permet l'achat de matériels médicalisés.

Information du SIVOM.

Le SIVOM du Louhannais informe que son planning prévisionnel prévoit qu'il équipera tous les habitants de La Genète d'une nouvelle poubelle dans le courant du mois de septembre.

Les particuliers seront avertis par courrier une quinzaine de jours avant la livraison de leur bac. Une fois à disposition des habitants, ceux-ci devront utiliser exclusivement les poubelles fournies par le SIVOM.

DE RETOUR DU DESERT

Christian Faure et son fils Jonathan sont revenus comblés du raid qu'ils ont effectué à bord de leur véhicule Peugeot 205 entre le 6 et le 20 avril.

Durant les onze étapes, ils ont traversé une grande partie du désert marocain et découvert des paysages éblouissants



Cette aventure, au delà de l'aspect sportif, a davantage été une expérience humaine où le père et le fils ont su rester liés. Ce fut l'occasion de rencontrer des gens formidables au sein du rallye (équipages et organisations dont certains sont devenus des amis), mais également au fil des journées sur le ter-

rain.

« Nous n'oublierons jamais l'accueil qui nous a été réservé à Fès lors de la distribution des fournitures scolaires. »



Ce raid avait en effet pour objectif d'apporter du matériel scolaire aux écoles marocaines défavorisées.

« Notre voiture était chargée de quatre cartons remplis de livres, crayons, cahiers... Merci à tous les donateurs. »

L'ensemble des équipages a ainsi pu distribuer 20 m3 de fourniture scolaire.

« Nous n'avons pas connu de problème mécanique, mais il

était temps de rentrer car nous n'avions plus d'amortisseurs. »

Il est vrai que les 7 700 km de pistes et de dunes ont été impitoyables avec les véhicules.

« Lors des étapes dans le désert, nous dormions dans nos toiles de tente. La nuit, la température pouvait être négative et monter à plus de 50 °C quelques heures plus tard. C'était assez éprouvant sur le plan physique. »

Fatigués, fiers et satisfaits, Christian et Jonathan ont retrouvé leurs proches le 21 avril avec des anecdotes et des images plein la tête.

« Nous remercions vivement tous les sponsors qui nous ont permis de vivre ces moments inoubliables. »



Comité de fleurissement.

Sous les conseils avisés de sa présidente, Dominique Passard, les membres du Comité de fleurissement de la commune ont repris pioches et râteaux pour décorer les bacs et parterres à différents endroits du village.

Ces plantations demandent un entretien régulier, et les personnes qui acceptent de donner un peu de leur temps, notamment pour l'arrosage et le désherbage peuvent contacter Dominique Passard au 03 85 40 08 76.

La foire aux jouets qui permet de financer les achats de plantes et fleurs se déroulera à la fin du mois de novembre.



Epicerie-bar Ô 311

Après plusieurs mois de fermeture, l'épicerie-bar de la commune a rouvert son rideau à la mi-mars.

Cathy Beaujon et Julie Chave en sont les nouvelles gérantes. Cathy est la maman de Julie.

Originaire de La Chapelle-Thècle, Cathy était auto-entrepreneuse dans la fabrication de confiseries et biscuits qu'elle vendait sur les marchés artisanaux. L'épicerie représente un moyen d'élargir sa clientèle et un point de vente pour exposer les produits qu'elle fabrique: guimauves, confitures, caramels, biscuits apéritifs.

« Nous souhaitons proposer des produits de qualité et nous approvisionner localement »

En plus de l'épicerie traditionnelle, Cathy propose la vente de pain, de journaux, de cartes de pêche, de fruits et légumes, de charcuteries...

Déjà bien impliqués dans la vie locale, les deux femmes fourmillent d'idées pour les mois à venir.

Outre la vente de gaz, de jeux à gratter et la créa-



tion d'un point colis, elles souhaitent créer une cuisine pour que Cathy puisse confectionner ses produits artisanaux sur place, préparer des plats traiteurs à emporter et proposer des soirées à thèmes.

« Nous souhaitons faire notre possible pour donner vie à ce commerce car nous estimons qu'il avait un gros potentiel. Nous espérons qu'il devienne un lieu de rassemblement et de festivités au sein de la commune. »

Le commerce est ouvert du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 16h à 20h, le samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h30.

Les sourires de Cathy et de Julie vous y attendent tous.



Julie est la jeune maman de Myron, âgé de trois ans.

Pendant dix années, elle a exercé la profession d'esthéticienne à Lyon.

« J'ai eu envie d'une reconversion professionnelle et d'un milieu plus paisible pour ma famille, tout en restant en contact avec les gens. »

Ce changement complet dans son parcours professionnel, et les relations qu'elle a liées avec la clientèle sont très positifs.



Repas de la chasse

Le repas annuel de la société de chasse aura lieu au Domaine des Druides le samedi 28 juillet à partir de midi.

Au menu: sanglier à la broche.

Le prix du repas est de 20 €.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de :

Philippe TATON au 06 28 33 77 08

ou de René FAVRE au 03 85 32 30 42.



Cérémonie du 8 mai 1945

Comme chaque année, la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 a réuni anciens combattants, élus, pompiers et habitants de La Genête. Après un rapide défilé entre la mairie et le monument aux morts, Paul PERRAULT, président de l'Association des Anciens Combattants et notre maire Philippe TATON ont lu les messages du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense dans lesquels est rendu « *Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.* » Après le dépôt de gerbes, une minute de silence a été respectée en mémoire de celles et ceux qui laissèrent leur vie pour défendre nos libertés.



Sapeurs Pompiers

Intervention du 1er semestre 2018

11 janvier : Secours à personne RPC RD 975
02 mars : Feu de cheminée Rte de Brienne
06 mars : Secours à personne Forêt de Pirey
22 avril : Secours à personne RD 975
04 mai : Sauvetage d'animal RD 975
10 mai : Secours à personne Varennes
15 mai : Assèchement de locaux Che. des Rosiers
27 mai : Opération diverse Rte de Ratelle
04 juin : Secours à personne Narfoux
04 juin : Secours à personne Pirey
28 juin : Secours à personne Templiers
30 juin : Nids de guêpes terrain multisports



Exercice à l'école

Dans le cadre de leurs exercices réguliers, les sapeurs pompiers sont intervenus à l'école communale.

Appuyés de quelques collègues de Romenay, ils ont présenté aux élèves leur matériel, leur ont permis d'utiliser la lance à eau et ont rappelé les numéros à contacter en cas d'urgence.

Cet exercice permettait également d'utiliser pour la première fois l'alarme dont l'école s'est dotée. Ces démonstrations sont toujours appréciées des enseignants et des élèves chez qui elles feront peut-être naître de futures vocations.

LA GENETE
TOUR JERUSALEM
Samedi 15 SEPTEMBRE 2018
L'amicale des Sapeurs-Pompiers
Concours de pétanque

Inscription à partir de 13h
début du concours à 14h
10 euros la doublette
Redistribution totale
Des inscriptions + 20%
buffet et buvette toute la journée

et le soir à partir de 19h :

Repas champêtre
En plateau repas

Jambon braisé
Frites
Fromage blanc
Salade de fruits

10€

Pour tous renseignements et réservations : 06 88 82 06 59
06 42 95 38 08

Impression par nos soins

Etat civil 1er semestre 2018

Naissances : Soan PROST, né le 13 janvier 2018 à Chalon sur Saône.
Denis MARTIN PHILIPPON, né le 11 juin 2018 à Dijon

Personnes en maison de retraite : Mme Marie FERRAND à Romenay
Mme Georgette DAVID à Romenay
Mme Raymonde FAVRE à Romenay
Mme Micheline RAFFIN à Romenay
M. Guy LECLERE à Romenay
M. Jacques CHARVET à Saint Trivier de Courtes
M. Jean VERMOREL à Cuisery

Décès: M. Antoine Georges LAUGERETTE, décédé le 24 janvier 2018 à Tournus.
M. Roberte MOINE, décédé le 11 avril 2018 à Cuisery.
Mme Carmène FAILLET, décédée le 29 avril 2018 à Tournus.
Mme Annette MERY, décédée le 28 juin 2018 à La Genète.

Nouveaux habitants: Nous souhaitons la bienvenue dans la commune à:
Elodie ROSEL et Alexis BERGER (Route de la Bouchatière)
Emmanuelle STUDER et Anthony BELTRAN (Route de la Bouchatière)

Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'il est important de venir s'inscrire à la mairie.

Stockage déchets verts

La zone de stockage des déchets verts, après remise en état et installation d'une clôture et d'un portail pour un accès géré et réservé aux habitants de La Genète a été mise en service fin mars 2018.

Cette plateforme est ouverte le samedi toute la journée pendant les beaux jours, puis le samedi matin uniquement lorsque le froid fera son retour.

Les dépôts se passent bien, excepté un apport de « déchets sauvages » jetés par-dessus le portail (voir photo). Les auteurs ont été formellement identifiés et priés de récupérer « leurs déchets ».



Nuisances sonores.

Nous rappelons l'article 10 de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2001 qui précise que les appareils de bricolage et de jardinage ne sont utilisables que:

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Afin d'éviter tout conflit avec son voisinage et de faire preuve d'esprit civique, il est demandé à chacun de respecter ces horaires, notamment dans l'utilisation des tondeuses à gazon.

L'Atelier de Dan : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61
Basset-Lennoz Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
Correia et fils : fonderie 03-85-40-00-13
École : 03-85-40-16-60
Epicerie-bar Ô 311: 09 61 63 75 09
Gîtes et Tour (réservations) Mme Aufranc: 06 89 31 79 72
Gravallon Christophe : électricité générale, électroménager 06-72-62-99-56
Greffet Jérémie : élagueur, paysagiste, créateur : 06 49 03 17 19
Mairie : 03-85-40-12-47
Richard Christophe : électricité 03 85 40 11 73
Sanvert Cédric : entretien et aménagement de jardins : 06 18 80 71 85
Somagic : barbecues : 03 85 32 27 50
Superfos : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55
Taton Philippe : Maire : 06 28 33 77 08

Menace sur une classe

Au cours de cet hiver, les maires des 3 communes du Regroupement Pédagogique Brienne-La Genète -Jouvençon recevaient un courrier leur annonçant le projet de fermeture d'une classe.

Cette nouvelle inattendue jeta la consternation dans le milieu éducatif car elle n'était pas sans conséquences : plus d'élèves par classe donc moins de temps pour s'occuper des enfants en difficulté, des cours à plusieurs niveaux dans toutes les classes et un enseignant obligé de chercher un nouveau poste.

Étrange projet, d'autant plus que les prévisions n'annonçaient pas une baisse sensible des effectifs. Rapidement, la mobilisation s'organisa pour sauver cette 6ème classe : les parents d'élèves recevaient les signatures de plus de 400 pétitions, des banderoles furent installées devant les écoles, les maires des 3 communes étaient reçus à l'inspection académique et se démenaient pour inscrire rapidement quelques enfants de 3 ans, allant faire du porte à porte chez plusieurs parents concernés.

Début juin, l'Inspecteur prit finalement la décision de ne pas fermer la 6ème classe, au grand soulagement de tous.

Beaucoup de bruit et d'angoisse pour rien. Mais nous devons rester vigilants car le danger, écarté cette année, peut ressurgir dès les années à venir.



Aide financière

Comme chaque année, le CCAS de La Genète propose aux familles une aide financière pour les enfants qui, pendant les mois de juillet et août, participeront aux centres de loisirs, camps ou colonies de vacances. Cette aide sera de 3,50 euros par enfant et sur 15 jours effectifs (52,50 euros).

Elle concerne les enfants jusqu'à 17 ans (nés à partir de 2001). Le règlement sera fait sur présentation à la mairie de la facture acquittée avec un RIB avant fin septembre. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 03 85 40 12 47 ou Mme Dupont Martine au 03 85 40 18 26.